

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007089400023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune ASSAINISSEMENT GEVREY NUIITS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT GEVREY NUIITS (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	34
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	35
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	36
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 335 140,29	4 870 503,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 464 637,29
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 335 140,29	7 335 140,29

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 937 430,00	4 672 849,82
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 413 321,00	717 213,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 960 688,18
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 350 751,00	8 350 751,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 685 891,29	15 685 891,29
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 875 120,00	0,00	1 872 795,00	1 872 795,00	1 872 795,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	494 500,00	0,00	604 600,00	604 600,00	604 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	180 500,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 550 120,00	0,00	2 593 395,00	2 593 395,00	2 593 395,00
66	Charges financières	196 500,00	0,00	279 400,00	279 400,00	279 400,00
67	Charges exceptionnelles	316 007,36	0,00	1 760 940,47	1 760 940,47	1 760 940,47
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	6 500,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	148 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 217 127,36	0,00	4 838 735,47	4 838 735,47	4 838 735,47
023	Virement à la section d'investissement (6)	656 951,62		1 305 189,82	1 305 189,82	1 305 189,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 081 825,00		1 191 215,00	1 191 215,00	1 191 215,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 738 776,62		2 496 404,82	2 496 404,82	2 496 404,82
TOTAL		4 955 903,98	0,00	7 335 140,29	7 335 140,29	7 335 140,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 335 140,29
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 535 500,00	0,00	4 442 130,00	4 442 130,00	4 442 130,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 665 500,00	0,00	4 517 130,00	4 517 130,00	4 517 130,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	800,00	0,00	58 773,00	58 773,00	58 773,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	7 625,00		6 200,00	6 200,00	6 200,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 673 925,00	0,00	4 582 103,00	4 582 103,00	4 582 103,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	157 000,00		288 400,00	288 400,00	288 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		157 000,00		288 400,00	288 400,00	288 400,00
TOTAL		3 830 925,00	0,00	4 870 503,00	4 870 503,00	4 870 503,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 464 637,29
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 335 140,29
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 208 004,82
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	157 000,00	0,00	444 130,00	444 130,00	444 130,00
21	Immobilisations corporelles	219 154,00	0,00	324 985,00	324 985,00	324 985,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 832 788,00	2 413 321,00	4 328 370,00	4 328 370,00	6 741 691,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 208 942,00	2 413 321,00	5 097 485,00	5 097 485,00	7 510 806,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 362 000,00	0,00	495 100,00	495 100,00	495 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 362 000,00	0,00	495 100,00	495 100,00	495 100,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 570 942,00	2 413 321,00	5 592 585,00	5 592 585,00	8 005 906,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	157 000,00		288 400,00	288 400,00	288 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		56 445,00	56 445,00	56 445,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		157 000,00		344 845,00	344 845,00	344 845,00
TOTAL		5 727 942,00	2 413 321,00	5 937 430,00	5 937 430,00	8 350 751,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 350 751,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	235 735,00	717 213,00	320 000,00	320 000,00	1 037 213,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 000,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 735 735,00	717 213,00	2 120 000,00	2 120 000,00	2 837 213,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 735 735,00	717 213,00	2 120 000,00	2 120 000,00	2 837 213,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	656 951,62		1 305 189,82	1 305 189,82	1 305 189,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 081 825,00		1 191 215,00	1 191 215,00	1 191 215,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		56 445,00	56 445,00	56 445,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 738 776,62		2 552 849,82	2 552 849,82	2 552 849,82
TOTAL		3 474 511,62	717 213,00	4 672 849,82	4 672 849,82	5 390 062,82

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 960 688,18
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 350 751,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 208 004,82

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 872 795,00		1 872 795,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	604 600,00		604 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	116 000,00		116 000,00
66	Charges financières	279 400,00	0,00	279 400,00
67	Charges exceptionnelles	1 760 940,47	0,00	1 760 940,47
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	5 000,00	1 191 215,00	1 196 215,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 305 189,82	1 305 189,82
Dépenses d'exploitation – Total		4 838 735,47	2 496 404,82	7 335 140,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 335 140,29
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	288 400,00	288 400,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	495 100,00	0,00	495 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	444 130,00	0,00	444 130,00
21	Immobilisations corporelles (6)	324 985,00	0,00	324 985,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 741 691,00	56 445,00	6 798 136,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 005 906,00	344 845,00	8 350 751,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 350 751,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 442 130,00		4 442 130,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	75 000,00		75 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	58 773,00	288 400,00	347 173,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	6 200,00	0,00	6 200,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 582 103,00	288 400,00	4 870 503,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 464 637,29
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 335 140,29
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 037 213,00	0,00	1 037 213,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	56 445,00	56 445,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 191 215,00	1 191 215,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 305 189,82	1 305 189,82
Recettes d'investissement – Total		2 837 213,00	2 552 849,82	5 390 062,82

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 960 688,18
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 350 751,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 875 120,00	1 872 795,00	1 872 795,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	565 000,00	540 000,00	540 000,00
6062	Produits de traitement	150 000,00	145 000,00	145 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	60 000,00	38 500,00	38 500,00
6064	Fournitures administratives	1 300,00	750,00	750,00
6066	Carburants	9 500,00	10 200,00	10 200,00
611	Sous-traitance générale	220 000,00	245 650,00	245 650,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	4 700,00	4 700,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	150 000,00	147 500,00	147 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	292 500,00	347 500,00	347 500,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	9 000,00	9 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	53 000,00	21 000,00	21 000,00
6161	Multirisques	8 000,00	39 050,00	39 050,00
617	Etudes et recherches	150 000,00	88 150,00	88 150,00
618	Divers	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6226	Honoraires	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	15 000,00	20 500,00	20 500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	5 320,00	5 320,00
6262	Frais de télécommunications	10 500,00	6 000,00	6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	500,00	500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	158 000,00	170 000,00	170 000,00
6288	Autres	8 150,00	9 200,00	9 200,00
63512	Taxes foncières	45,00	105,00	105,00
63513	Autres impôts locaux	25,00	20,00	20,00
6356	Redevances occupat° domaine public	0,00	450,00	450,00
63713	Redevance pour la performance des systèm	0,00	15 000,00	15 000,00
6378	Autres taxes et redevances	400,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	494 500,00	604 600,00	604 600,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	395 000,00	418 600,00	418 600,00
6411	Salaires, appointements, commissions	98 000,00	185 000,00	185 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	180 500,00	116 000,00	116 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	18 000,00	8 500,00	8 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	150 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 550 120,00	2 593 395,00	2 593 395,00
66	Charges financières (b) (8)	196 500,00	279 400,00	279 400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	195 000,00	278 000,00	278 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	1 500,00	1 400,00	1 400,00
67	Charges exceptionnelles (c)	316 007,36	1 760 940,47	1 760 940,47
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	306 007,36	1 320 940,47	1 320 940,47
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	430 000,00	430 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	6 500,00	5 000,00	5 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	6 500,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	148 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 217 127,36	4 838 735,47	4 838 735,47
023	Virement à la section d'investissement	656 951,62	1 305 189,82	1 305 189,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 081 825,00	1 191 215,00	1 191 215,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	3 100,00	0,00	0,00

ASSAINISSEMENT GEVREY NUIITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUIITS - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 078 725,00	1 191 215,00	1 191 215,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 738 776,62	2 496 404,82	2 496 404,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 738 776,62	2 496 404,82	2 496 404,82
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 955 903,98	7 335 140,29	7 335 140,29

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		7 335 140,29
---	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES		A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 535 500,00	4 442 130,00	4 442 130,00
704	Travaux	130 000,00	100 000,00	100 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 800 000,00	3 185 000,00	3 185 000,00
70613	Participations assainissement collectif	120 000,00	132 500,00	132 500,00
7062	Redevances assainissement non collectif	25 000,00	24 000,00	24 000,00
7068	Autres prestations de services	440 000,00	964 630,00	964 630,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	12 500,00	13 500,00	13 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	8 000,00	22 500,00	22 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	70 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	75 000,00	75 000,00
7588	Autres	60 000,00	75 000,00	75 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 665 500,00	4 517 130,00	4 517 130,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	800,00	58 773,00	58 773,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	800,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	58 773,00	58 773,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	7 625,00	6 200,00	6 200,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	7 625,00	6 200,00	6 200,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 673 925,00	4 582 103,00	4 582 103,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	157 000,00	288 400,00	288 400,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	157 000,00	288 400,00	288 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		157 000,00	288 400,00	288 400,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 830 925,00	4 870 503,00	4 870 503,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
----------------------------	--	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		2 464 637,29
---	--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		7 335 140,29
--	--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	157 000,00	444 130,00	444 130,00
2031	Frais d'études	157 000,00	400 000,00	400 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	44 130,00	44 130,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	219 154,00	324 985,00	324 985,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	160 000,00	160 000,00	160 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	132 185,00	132 185,00
21532	Réseaux d'assainissement	23 654,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	4 500,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	2 800,00	2 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 832 788,00	4 328 370,00	4 328 370,00
2313	Constructions	231 025,00	100 370,00	100 370,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 601 763,00	4 228 000,00	4 228 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 208 942,00	5 097 485,00	5 097 485,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 362 000,00	495 100,00	495 100,00
1641	Emprunts en euros	354 272,00	484 500,00	484 500,00
1678	Autres dettes condit° particulières	997 328,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	10 400,00	0,00	0,00
16871	Remboursements des emprunts souscrits pa	0,00	10 600,00	10 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 362 000,00	495 100,00	495 100,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 570 942,00	5 592 585,00	5 592 585,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	157 000,00	288 400,00	288 400,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	157 000,00	288 400,00	288 400,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	77 020,00	207 950,00	207 950,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	79 400,00	79 400,00	79 400,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	30,00	500,00	500,00
13918	Autres subventions d'équipement	550,00	0,00	0,00
139188	des tiers	0,00	550,00	550,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	56 445,00	56 445,00
2313	Constructions	0,00	56 445,00	56 445,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		157 000,00	344 845,00	344 845,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 727 942,00	5 937 430,00	5 937 430,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 413 321,00
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 350 751,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	235 735,00	320 000,00	320 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	205 735,00	260 000,00	260 000,00
1313	Subv. équipt Départements	30 000,00	60 000,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
1641	Emprunts en euros	1 500 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 735 735,00	2 120 000,00	2 120 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 735 735,00	2 120 000,00	2 120 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	656 951,62	1 305 189,82	1 305 189,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 081 825,00	1 191 215,00	1 191 215,00
2182	Matériel de transport	3 100,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	2 530,00	2 530,00	2 530,00
28128	Aménagement Autres terrains	280,00	280,00	280,00
28131	Bâtiments	90 000,00	89 100,00	89 100,00
28135	Installations générales, agencements, ..	85 000,00	84 600,00	84 600,00
28151	Installations complexes spécialisées	50,00	50,00	50,00
28153	Installations à caractère spécifique	602 500,00	718 290,00	718 290,00
28154	Matériel industriel	38 000,00	7 000,00	7 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	890,00	890,00	890,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	150,00	150,00	150,00
28173	Constructions (mise à disposition)	6 065,00	6 065,00	6 065,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	223 500,00	251 175,00	251 175,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	1 885,00	1 885,00	1 885,00
28182	Matériel de transport	26 500,00	27 615,00	27 615,00
28183	Matériel de bureau et informatique	580,00	580,00	580,00
28188	Autres	795,00	1 005,00	1 005,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 738 776,62	2 496 404,82	2 496 404,82
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	56 445,00	56 445,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	56 445,00	56 445,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 738 776,62	2 552 849,82	2 552 849,82
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 474 511,62	4 672 849,82	4 672 849,82

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	717 213,00
---------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	2 960 688,18
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 350 751,00
--	--------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					11 252 034,39									
1641 Emprunts en euros (total)					11 252 034,39									
00001137436	CREDIT AGRICOLE	02/01/2010	2010-01-02	06/04/2010	550 000,00	F		4,350	4,350	EURO	T	C	N	A-1
07138208	CREDIT AGRICOLE CAE COLL PUB 21	01/10/2024	2024-12-01	02/03/2025	3 000 000,00	F		3,250	3,250	EURO	T	X Autres	N	A-1
161499	CREDIT AGRICOLE	20/12/2006	2006-12-20	01/03/2007	160 000,00	F		3,770	3,770	EURO	S	C	N	A-1
1736371	BANQUE POPULAIRE	01/10/2018	2018-10-01	01/01/2019	413 902,86	F		1,930	1,930	EURO	T	X Autres	N	A-1
	CREDIT MUTUEL	28/11/2014	2014-11-28	28/02/2015	500 000,00	V		4,464	4,464	EURO	T	X Autres	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CAE COLL PUB 21	15/09/2014	2014-09-15	15/12/2014	1 931 000,00	F		3,100	3,100	EURO	T	C	N	A-1
200 721 02	CREDIT MUTUEL	25/08/2006	2006-08-25	31/01/2007	500 000,00	F		3,870	3,870	EURO	T	C	N	A-1
20072111-02513	CREDIT MUTUEL	31/08/2007	2007-08-31	30/11/2007	400 000,00	F		4,300	4,300	EURO	T	C	N	A-1
251661	DEXIA CREDIT LOCAL FRANCE	27/09/2007	2007-09-27	27/12/2007	177 131,53	V		4,770	4,770	EURO	T	X Autres	N	A-1
3252737	CAISSE D EPARGNE DE BOURGOGNE	12/07/2007	2007-07-12	25/10/2007	1 500 000,00	F		4,280	4,280	EURO	T	C	N	A-1
MIN260934EUR	DEXIA CREDIT LOCAL FRANCE	08/07/2008	2008-07-08	01/12/2008	2 120 000,00	F		5,380	5,380	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					152 069,12									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					152 069,12									
AVENANT 07088535	CC GEVREY NSG BUDGET PRINCIPAL	12/01/2016	2016-01-12	14/02/2019	152 069,12	F		1,480	1,480	EURO	T	C	N	A-1
Total général					11 404 103,51									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 374 223,27					480 358,91	277 306,42	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 374 223,27					480 358,91	277 306,42	0,00	0,00
00001137436	N	0,00	A-1	192 951,18	5,25	F		1,070	33 825,57	7 590,72	0,00	0,00
07138208	N	0,00	A-1	3 000 000,00	30,00	F		3,250	100 000,00	97 351,04	0,00	0,00
161499	N	0,00	A-1	87 274,41	24,50	F		3,770	5 718,64	3 210,04	0,00	0,00
1736371	N	0,00	A-1	262 524,44	9,00	F		1,930	26 973,91	4 872,29	0,00	0,00
200 721 02	N	0,00	A-1	274 313,35	10,00	V		5,510	21 889,72	14 817,40	0,00	0,00
20072111-02513	N	0,00	A-1	1 177 123,12	9,75	F		0,770	105 104,40	35 219,92	0,00	0,00
251661	N	0,00	A-1	69 012,63	2,00	F		0,970	33 842,12	2 183,60	0,00	0,00
3252737	N	0,00	A-1	77 208,12	2,75	F		1,080	27 030,71	2 887,97	0,00	0,00
MIN260934EUR	N	0,00	A-1	5 645,94	0,50	V		4,770	5 645,94	88,61	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		902 248,32	12,75	F		1,070	54 438,56	37 750,24	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 325 921,76	14,00	F		5,380	65 889,34	71 334,59	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		91 916,73					10 554,03	1 301,97	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		91 916,73					10 554,03	1 301,97	0,00	0,00
AVENANT 07088535	N	0,00	A-1	91 916,73	8,25	F		1,480	10 554,03	1 301,97	0,00	0,00
Total général		0,00		7 466 140,00					490 912,94	278 608,39	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 466 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur inférieur à 500 euros	1	09/02/2017
L	Etude	5	09/02/2017
L	Logiciel	2	09/02/2017
L	Véhicule, camion et véhicule industriel	8	09/02/2017
L	Matériel informatique	3	09/02/2017
L	Matériel de bureau	5	09/02/2017
L	Mobilier	10	09/02/2017
L	Matériel industriel, matériel spécifique dont la valeur est inférieure ou égale à 3000 euros	5	09/02/2017
L	Matériel industriel, matériel spécifique dont la valeur est supérieure à 3000 euros	10	09/02/2017
L	Plantation	15	09/02/2017
L	Aménagement de terrain	15	09/02/2017
L	Electrique, électronique, matériel et installation	15	09/02/2017
L	Réseaux	40	09/02/2017
L	Bâtiment léger	15	09/02/2017
L	Bâtiments exploitation, construction, agencement, aménagement	30	09/02/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	5 000,00		6 167,29	11 167,29	6 167,29	5 000,00
IMPAYES	5 000,00	08/04/2025	6 167,29	11 167,29	6 167,29	5 000,00
TOTAL BUDGETAIRES	5 000,00		6 167,29	11 167,29	6 167,29	5 000,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 960 688,18	2 960 688,18
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 696 108,00	-1 696 108,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 264 580,18	1 264 580,18

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 264 580,18	1 264 580,18
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 264 580,18	1 264 580,18

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	783 500,00	783 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 496 404,82	2 496 404,82
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 712 904,82	1 712 904,82

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		783 500,00	I 783 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		495 100,00	495 100,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	484 500,00	484 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	10 600,00	10 600,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		288 400,00	288 400,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	288 400,00	288 400,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 496 404,82	III 2 496 404,82
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 496 404,82	2 496 404,82
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 530,00	2 530,00
28128	Aménagement Autres terrains	280,00	280,00
28131	Bâtiments	89 100,00	89 100,00
28135	Installations générales, agencements, ..	84 600,00	84 600,00
28151	Installations complexes spécialisées	50,00	50,00
28153	Installations à caractère spécifique	718 290,00	718 290,00
28154	Matériel industriel	7 000,00	7 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	890,00	890,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	150,00	150,00
28173	Constructions (mise à disposition)	6 065,00	6 065,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	251 175,00	251 175,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	1 885,00	1 885,00
28182	Matériel de transport	27 615,00	27 615,00
28183	Matériel de bureau et informatique	580,00	580,00
28188	Autres	1 005,00	1 005,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 305 189,82	1 305 189,82

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	769 521,33
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	769 521,33
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 582 103,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	16,79

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 78

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 69

VOTES :

Pour : 69

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/03/2025

Présenté par (1) la Vice Présidente - Sylvie VENTARD,

A Nuits Saint Georges le 08/04/2025

(1) la Vice Présidente - Sylvie VENTARD,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Nuits Saint Georges, le 08/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) la Vice Présidente - Sylvie VENTARD, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.